



Édition n°1

Du 8 au 14 sept. 2025

Semaine B



Le mot du chef d'établissement



Chers parents, chers élèves,

La rentrée scolaire vient de s'achever, heureuse de constater qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, je souhaite remercier chacun d'entre vous pour la confiance, la sérénité et l'énergie positives qui ont marqué ce moment important de l'année.

Comme à chaque rentrée, c'est une nouvelle page qui s'écrit pour notre établissement. Elle s'ouvre sur de nombreux projets, portés par une équipe éducative engagée et des élèves curieux d'apprendre et de grandir. Ensemble, nous construisons un parcours où le travail quotidien se conjugue à l'envie de s'épanouir, de progresser et de développer de nouvelles compétences.

Un établissement scolaire est à la fois un lieu d'apprentissage et un lieu de vie aussi nous avons la volonté de le rendre accueillant, stimulant et ouvert, afin que chacun y trouve sa place, développe ses talents et s'y sente valorisé. Les réussites scolaires comptent mais tout autant que la confiance en soi, l'esprit de coopération et le plaisir de travailler ensemble.

Je suis convaincue que cette année sera riche de découvertes, de réussites et de moments partagés. Avec l'enthousiasme et l'engagement de tous, élèves, parents, enseignants et personnels, nous pourrons relever de beaux défis et accompagner chacun vers son plein épanouissement.

Au plaisir de vous rejoindre et de vous rencontrer,

Belle année scolaire à toutes et à tous,

N. Osselaer, chef d'établissement coordonnateur

Le chiffre du jour : 594, le nombre d'élèves à St Michel !

594 élèves, c'est comme une équipe de foot... mais avec plus de crayons que de ballons !





Informations générales



Évangile : « Il faut que le Fils de l'homme soit élevé » (Jn 3, 13-17)

LUN.

8

SEPT.

Nativité

Anniversaire(s) du jour : Théane F. 6^e, Peyton R-L. 3^e

MAR.

9

SEPT.

Alain

Anniversaire(s) du jour : Coline D. 2^{nde}, Chloé T. 4^e

MER.

10

SEPT.

Inès

Anniversaire(s) du jour : Eva L. 6^e, Célia S. 3^e

JEU.

11

SEPT.

Adelphe

- 15.10 : temps spi
 - Tests de positionnement français 2^{nde} :
15.25 - 16.20 : 2^{nde} A gr.1
13.20 - 14.15 : 2^{nde} B gr.1
 - 18.15 : réunion d'information 3^e
 - 19.30 : les anniversaires du mois internat
- Anniversaire(s) du jour : Louis V. 1^{ère}

VEN.

12

SEPT.

Apollinaire

- Photos de classe et individuelles collège, lycée et internat
 - Tests de positionnement mathématiques 2^{nde} :
8.40 - 9.35 : 2^{nde} A gr.1
11.40 - 12.35 : 2^{nde} B gr. 1
 - 12.25 - 14.25 : point écoute
- Anniversaire(s) du jour : Milya D. 5^e

SAM.

13

SEPT.

Aimé

Anniversaire(s) du jour : Maeva D. 1^{ère}, Inaya K. 4^e, Capucine P. 1^{ère}, Auxence P. 4^e

DIM.

14

SEPT.

Croix Glorieuse

Anniversaire(s) du jour : Victor D. 4^e, Mélina M. Tle



• Travaux et déviation :



Des panneaux installés sur la route située entre Solesmes et Vendegies-sur-Ecaillon indiquaient (ils sont tombés depuis l'épisode venteux de mercredi...) que des travaux débuteraient sur cette route le **lundi 8 septembre** au niveau de l'intersection Vertain/Haussy et dureraient au moins jusqu'au début **octobre**. **Aucune précision ne nous a été communiquée depuis concernant une circulation alternée ou une déviation.**

Le conseil de direction



• Factures familles 1^{er} trimestre :



Vous avez reçu par *EcoleDirecte* votre facture du 1^{er} trimestre.

→ **Païement en Ligne** : vous pourrez régler votre facture via *EcoleDirecte* à partir du **mercredi 10 septembre** date à laquelle les factures seront validées en comptabilité.

- **Païement par chèque** : le(s) chèque(s) est (sont) à déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'Institution. Merci de mettre sous enveloppe avec le nom, prénom, classe de l'enfant et votre n° comptable (411...) se trouvant sur votre facture.

- **Païement par prélèvement** : pour les parents ayant opté pour le prélèvement automatique, dates prévues :

→ Mer. 10 sept.

→ Ven. 10 oct.

→ Mer. 5 nov.

→ Ven. 5 déc.

- **Repas du mercredi** : pour les élèves ayant opté pour la restauration sur 4 jours, un avoir sera fait sur la facture du 2^{ème} trimestre.

• Aide à la demi-pension :



Barème ADP

Convention Aide à la Demi-Pension Barème Aide à la demi-pension 2025 2026

Le Département du Nord reconduit son action en faveur des collégiens qui, pour des raisons essentiellement financières, ne seraient pas en mesure d'accéder à la demi-pension de leur établissement.

Cette aide départementale, qui doit permettre à chaque enfant de prendre un repas le midi, dépend des ressources de la famille, en fonction du barème arrêté ci-dessous.

**Vous êtes domicilié dans le département du Nord
et votre enfant est scolarisé dans un collège ou un lycée Professionnel en Prépa-Métiers
(même hors département du Nord).**

**En fonction des ressources indiquées
sur l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024,
vous pouvez prétendre à**

l'aide à la demi-pension

dont les montants par repas s'élèvent à :

1,87 €

1,44 €

0,89 €

*En cas de diminution avérée des ressources depuis 2024,
votre demande pourra être réexaminée à partir de justificatifs.*

Nombre d'enfants à charge	PLAFONDS DE RESSOURCES * POUR UNE AIDE A :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628€	18 003€	21 379€
2	16 312€	20 067€	24 531€
3	17 996€	22 131€	27 683€
4	19 680€	24 195€	30 835€
5	21 364€	26 259€	33 987€
6	23 048€	28 323€	37 139€
7	24 732€	30 387€	40 291€
8	26 416€	32 451€	43 443€
9	28 100€	34 515€	46 595€
10	29 784€	36 579€	49 747€
Par enfant supplémentaire	1 684€	2 064€	3 152€

* revenu fiscal de référence

Le collège se tient à votre disposition pour vous communiquer les pièces justificatives à joindre.

Barème ADP



• **Attribution des bourses nationales d'études du second degré de collège :**



Pour l'année scolaire 2025 - 2026, la campagne de bourse nationale d'études du second degré est ouverte du lundi **1^{er} septembre** au lundi **6 octobre** inclus.
Durant cette période, la demande de bourse s'effectuera via le formulaire *Cerfa* de demande de bourse, qui est téléchargeable en ligne sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>, ou à retirer et déposer auprès du secrétariat de l'établissement.

Pour rappel, toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée 2025 - 2026 doivent déposer obligatoirement une demande de bourse, et ce même si l'élève était boursier l'année dernière au collège. La demande se fait à partir de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

Merci pour votre attention.

• **Attribution des bourses nationales d'études du second degré de lycée :**



Attention ! Tous les élèves même ceux boursiers en 2024 – 2025 doivent faire ou refaire une demande de bourse.

Pour l'année scolaire 2025 - 2026, la campagne de bourse nationale d'études du second degré est ouverte du lundi **1^{er} septembre** au lundi **6 octobre** inclus.
Durant cette période, la demande de bourse s'effectuera via le formulaire *Cerfa* de demande de bourse, qui est téléchargeable en ligne sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>, ou à retirer et déposer auprès du secrétariat de l'établissement.

Pour rappel, toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée 2025 - 2026 doivent déposer obligatoirement une demande de bourse, et ce même si l'élève était boursier l'année dernière au lycée. La demande se fait à partir de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

Merci pour votre attention.

K. Vinchon, Comptable



• **Point écoute :**



Le point écoute du collège et du lycée St Michel de Solesmes va de nouveau accueillir les jeunes qui le souhaitent. Il s'agit d'un espace de parole et d'écoute individuelle, mis à la disposition des élèves et animé par Marie Desoutter, psychologue de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Il permet à chacun de rencontrer et d'échanger avec un adulte professionnel en toute confidentialité.

Il est destiné aux adolescents qui vivent une situation de mal-être, celle-ci pouvant renvoyer à différentes difficultés personnelles, familiales, scolaires ou relationnelles. Les entretiens sont confidentiels, l'élève est accueilli tel qu'il est, sans a priori, ni jugement. Les entretiens sont gratuits.

Mme Desoutter accueille les élèves environ **deux vendredis par mois entre 12h25 et 14h25** à compter du **vendredi 12 septembre**. L'accueil se fait sur inscription préalable au bureau de la vie scolaire ou auprès de Mme Duez, adjointe de direction. Ce mode d'inscription assure la confidentialité.

Les parents qui ne souhaiteraient pas que leur enfant puisse s'inscrire au point écoute sont priés d'en avertir M. Vinci, conseiller principal d'éducation par mail dès maintenant et avant le mercredi 10 septembre.

Pour toute question, s'adresser à Mme Duez, adjointe de direction.

C. Duez, adjointe de direction

• **Élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) :**



Les familles dont les enfants ont des besoins éducatifs particuliers qui souhaitent contacter l'enseignant référent du secteur doivent s'adresser à Mme Bernadette Pavillard à l'adresse mail suivante en précisant les nom et prénom de l'élève et sa classe : b.pavillard.ddec59c@outlook.fr

N. Osselaer, chef d'établissement coordonnateur
Le conseil de direction



• **Projet d'accueil individualisé (PAI) :**



Les élèves atteints de troubles de la santé qui évoluent sur une longue période et/ou qui peuvent donner lieu à des aménagements au quotidien, et/ou pour les examens, doivent faire l'objet d'un PAI.

Les familles dont l'enfant en bénéficiait déjà l'an dernier sont invitées à compléter l'avenant qui leur a été envoyé en juin ou juillet dernier par Mme Delcroix, secrétaire, et à le faire parvenir à Mme Duez le plus rapidement possible si cela n'a pas encore été fait.

Des formulaires de PAI ont également été transmis par Mme Delcroix aux familles dont l'enfant souffrait d'une pathologie nécessitant une prise en charge particulière ou la prise de médicaments afin qu'elles puissent les compléter et faire signer par le professionnel de santé qui suit l'enfant. Ces pièces doivent être déposées auprès de Mme Duez pour validation avant envoi au service médical du rectorat.

Pour toute question relative au PAI, merci d'adresser un mail via *EcoleDirecte* à Mme Duez, adjointe de direction.

Si vous souhaitez recevoir la documentation relative à la demande de PAI, merci de contacter Mme Delcroix, secrétaire.

Les aménagements scolaires mis en place dans le cadre du PAI peuvent donner lieu à la mise en place d'aménagements similaires ou complémentaires dans le cadre du brevet des collèges. Veuillez dans ce cas contacter Mme Duez via *EcoleDirecte* si votre enfant est concerné. Les démarches se font dès la 4^e.

C. Duez, adjointe de direction



• **Temps Spi :**



« La prière n'est pas autre chose qu'un dialogue avec un ami, que l'on aime retrouver souvent, pour parler avec lui, car il nous aime » Ste Thérèse d'Avila.

Je vous invite à partager un temps de prière à la chapelle pendant la récré du jeudi après-midi. La prière est très simple : « Chanter, écouter la Parole de Dieu et lui confier notre vie et ceux que nous aimons. »

Rendez-vous le jeudi à 15h10 à la chapelle, à l'appel de la cloche !

• **Préparation d'un sacrement :**



À St Michel, il est possible de se préparer à recevoir un sacrement : baptême, 1^{ère} Communion, Confirmation.

→ **1^{ère} Communion** : la préparation, par demi-journée, aura lieu pendant les vacances scolaires.

→ **Confirmation** : pour les élèves du lycée, les rencontres de préparation commenceront le jeudi 25 septembre, le jeudi après les cours.

→ **Baptême** : une équipe a déjà commencé un parcours en mai en vue d'un baptême en avril 2026. La prochaine équipe débutera en mai 2026 pour un baptême en avril 2027.

Les jeunes intéressés peuvent contacter Hélène Dequidt (sur EcoleDirecte ou en mettant leur nom dans la boîte aux lettres de la salle de pastorale).

• **Prière Taizé :**



Le service diocésain pour les jeunes « *Jeunes Cathocambrai* » propose un temps de prière mensuel à la manière de la Communauté de Taizé, le lundi de 20h à 21h15 à Valenciennes aux dates suivantes :

<u>Lun. 15 sept.</u>	<u>Lun. 13 oct.</u>	<u>Lun. 17 nov.</u>	<u>Lun. 15 déc.</u>	
<u>Lun. 12 jan.</u>	<u>Lun. 9 févr.</u>	<u>Lun. 9 mars</u>	<u>Lun. 11 mai</u>	<u>Lun. 8 juin</u>

Si vous souhaitez y participer, contactez-moi pour obtenir l'autorisation parentale à faire signer par vos parents. L'aller-retour se fera en voiture au départ de St Michel, vers 19h15. Retour vers 22h.

Il faudra me signaler par *EcoleDirecte* votre présence la semaine précédente afin que je prévienne l'internat.

H. Dequidt, adjointe pour la pastorale scolaire



• Octobre Rose :



Notre établissement se mobilise activement depuis plusieurs années dans la lutte contre le cancer du sein en participant à l'événement national « *Octobre rose* ».

Cette année encore, nous vous proposerons, du mercredi 1^{er} au vendredi 17 octobre, durant les récréations et les pauses méridiennes une vente d'objets et de friandises.

Tous les bénéfices seront reversés à deux associations qui luttent contre le cancer du sein en accompagnant les malades ou en faisant de la prévention auprès des lycéennes : Emera et

« *Jeune et rose* ».

Pour que cet évènement se déroule au mieux, nous aurions besoin de votre participation financière, mais également humaine. En effet, que vous soyez élèves, professeurs, personnel de la vie scolaire, administratif... nous aurions besoin de bonnes volontés pour aider aux ventes, à leur préparation, à leur mise en place, à leur rangement, ne serait-ce qu'une seule fois.

Si vous acceptez de donner un peu de votre temps, vous pouvez nous contacter via *EcoleDirecte* ou venir nous voir au CDI.

Merci d'avance.

• Ouverture :



Bonne rentrée à tous !

Inscriptions CDI à partir du logiciel de réservation

Logiciel accessible depuis le site : <https://www.saint-michel-solesmes.com/>

Séance explicative prévue pour les nouveaux et toutes les classes de 6e

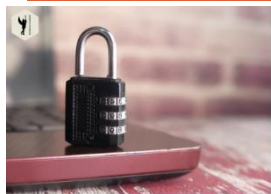
Réservation obligatoire
y compris pendant les temps du midi

Le CDI ouvrira ses portes à partir du lundi 8 septembre

A BIENTÔT !



• Prévention vols en cours d'EPS :



Afin d'éviter d'éventuels vols ou pertes d'objets dans les vestiaires, des casiers ont été installés dans la salle des sports, les élèves ont donc la possibilité d'y déposer leurs objets de valeur. Pour cela, ils doivent se munir d'un *cadenas (à chiffres de préférence)*. Un casier peut regrouper plusieurs élèves et devra être libéré à la fin de chaque cours d'EPS.

L'établissement rappelle néanmoins qu'il est vivement conseillé de laisser les objets de valeur à la maison.

D. Bar, H. Derensy, F. Longatte, G. Vigreux, enseignants d'EPS

• Nos jeunes ont du talent !



Léna Chimot, 2nd A pratique l'équitation en dressage et en CSO (*concours de saut d'obstacles*) toute la saison. Elle a intégré cette année l'équipe de France d'équitation en dressage. Le dressage consiste à enchaîner des figures avec son cheval ou son poney, un peu comme une danse équestre qui demande précision, concentration et maîtrise technique. En juillet dernier, elle a terminé 5^{ème} aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron, ce qui lui a permis d'être sélectionnée pour les Championnats d'Europe en août. Cette semaine de compétition internationale a été une expérience unique et très enrichissante. Au-delà du sport, Léna a pu vivre des moments d'échange et de partage entre représentants de différents pays, découvrir d'autres cultures et développer un véritable esprit d'équipe à haut niveau. Elle et son équipe ont terminé à une 7^{ème} place européenne qui ouvre aujourd'hui la voie à de nouveaux objectifs.

Pour l'année scolaire 2025 - 2026, Léna participera à plusieurs compétitions internationales ainsi qu'à des stages et formations de l'équipe de France. Ces engagements nécessiteront un temps d'entraînement conséquent et un emploi du temps aménagé qui permettra à Léna de concilier au mieux sa scolarité et son parcours sportif.



Gabin Lesage, élève de 3^e en 2024 - 2025 a quant à lui terminé 2nd avec son équipe aux championnats de France de horseball, catégorie cadet et a donc obtenu la médaille d'argent. Mais qu'est-ce que Le horse-ball ? C'est un sport collectif équestre où deux équipes de quatre joueurs se disputent un ballon muni de six anses et doivent marquer le maximum de buts après trois passes minimums entre trois joueurs différents (*d'une même équipe*).

Félicitations à ces deux sportifs !

Si votre enfant a lui aussi un talent particulier, nous serons ravis de publier un article à son sujet comme nous le faisons depuis plusieurs années. N'hésitez pas à contacter Mme Duez, adjointe de direction.

C. Duez, adjointe de direction



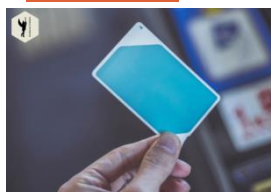
• Photos de classe et photos individuelles :



Comme annoncé dans le mail de juillet, les passages pour les photos de classe et individuelles se dérouleront le vendredi 12 septembre.

Merci d'en prendre note.

• Carte de bus :



L'obtention des cartes de bus a pris du retard. Par conséquent, les contrôles de cartes ne seront pas effectués avant un mois. Il n'est donc pas nécessaire pour les élèves qui n'ont pas encore obtenu leur carte de transport de payer leur place, chaque élève s'étant vu remettre une carte élève, provisoire et en papier pour l'instant, mais qui peut être présentée si nécessaire pour justifier de son inscription dans l'établissement.

*B. Vinci, conseiller principal d'éducation,
S. Dosière, responsable de la vie scolaire*



➔ Bonne rentrée à tous :



Comme le veut la tradition depuis quelques années, le jour de la rentrée, l'APEL a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux élèves de l'établissement, notamment les 6^{èmes} et les 2^{ndes}, en leur remettant individuellement la gourde aux couleurs de l'Institution et de l'Association des Parents d'Elèves. Les nouveaux élèves des autres niveaux en recevront également une. Cette rentrée fut également l'occasion d'échanger avec les parents en leur offrant un café de bienvenue.

Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale du mardi 30 septembre à 20h (*attention changement de date !*).
Bonne rentrée à tous les élèves de St Michel et bonne année scolaire !

• Assemblée générale de l'APEL – **Changement de date** :



Nous vous informons que l'assemblée générale de l'APEL à laquelle vous êtes tous conviés a été reportée au mardi 30 septembre à 20h en salle St Gabriel. La date initiale était le mardi 23 septembre.

Nous vous attendons nombreux !

L'équipe APEL



• **Manuels scolaires** :



Les manuels scolaires ont été distribués aux élèves de collège cette semaine. Il importe que ceux-ci soient protégés d'une couverture dès le lundi 8 septembre afin qu'ils ne soient pas abîmés. Les élèves qui auraient omis de compléter l'étiquette intérieure de chaque manuel doivent le faire rapidement. Cela permettrait d'identifier le propriétaire du livre si celui-ci venait à être oublié ou perdu.

Il est rappelé que l'utilisation de ces livres peut se limiter au domicile si le professeur projette la page étudiée au tableau ou si ce dernier accepte que les élèves prennent un livre pour deux. Tout ceci est à voir directement avec l'enseignant.

Un point sera fait en heure de vie de classe à ce sujet en 6^e pour éviter un cartable bien trop lourd.

B. Vinci, conseiller principal d'éducation

• **Choix du binôme – Absence** :



Les élèves de collège font peu à peu connaissance avec leurs camarades de classe ou les connaissent déjà fort bien. Chacun d'eux est invité à choisir le binôme qui sera chargé de prendre ses devoirs en cas d'absence.

Cela suppose qu'il prendra pour lui les photocopies que le professeur distribuera éventuellement, qu'il prendra note des devoirs qui sont donnés et fournira les cours qui ont été faits durant ce temps d'absence. Il incombe cependant aux parents des enfants absents de se déplacer pour les

recupérer (sauf arrangement différent).

Si l'amitié qui unit ces deux élèves est importante, l'aspect géographique n'est pas à négliger pour la récupération des devoirs. Aussi nous sollicitons les parents pour qu'ils aident leur enfant à faire ce choix au mieux. Le choix du binôme sera à communiquer au professeur principal dès que possible.

L'établissement ne pourra toutefois pas être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement dans la transmission des devoirs.

Le conseil de direction



6^e



• Réunion d'information de rentrée :



La réunion d'information 6^e se déroulera le mardi 16 septembre à partir de 18h15. Les parents seront accueillis dans la cour collège par le professeur principal de leur enfant.

Ce jour-là des informations diverses concernant la scolarité de leur enfant leur seront communiquées.

Merci pour votre participation.

M. Czopek, responsable du niveau 6^e

• Séjour d'intégration à Morbecque :



Comme indiqué dans le courrier de rentrée, afin de fédérer et de mobiliser les élèves autour d'un projet et d'instaurer un esprit de cohésion entre tous, nous proposons à votre enfant un séjour de 3 jours sur le site forestier de Morbecque. Le séjour se déroulera du mercredi 15 au vendredi 17 octobre inclus pour un coût total de 230€.

Pour inscrire votre enfant à ce séjour, merci de compléter le talon d'inscription ci-dessous et de le remettre au professeur principal accompagné du règlement le vendredi 12 septembre dernier délai, à savoir : trois chèques de 57€ et un chèque de 59€ à l'ordre de l'OGEC St Michel encaissés respectivement en septembre, octobre, novembre et décembre. Merci d'inscrire derrière chaque chèque l'identité de l'élève et le mois d'encaissement. Le coût du voyage étant calculé au plus juste en fonction du nombre de participants, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non-participation.

M. Czopek, responsable du niveau 6^e

5^e



• Jumelage Allemand :



Cette année, le jumelage des 5^e bilangues / LV2 allemand à Düsseldorf-Benrath se déroulera du lundi 8 au vendredi 12 décembre (*les Français se rendront en Allemagne*) et le retour des Allemands se fera du lundi 18 au vendredi 22 mai.

Au programme à Düsseldorf :

→ Visite de la vieille ville, de la tour de la télévision ; visite guidée du musée du Film et de l'Aquazoo (*parc aquatique*) ; marché de Noël.

→ Excursion à Cologne : jeu de piste en groupes dans la ville, visite de la maison d'Eau de Cologne et du musée du Chocolat avec dégustation ; visite du château baroque de Benrath et participation à certains cours.

Une réunion est prévue début octobre pour vous remettre le programme et la fiche de renseignements, répondre à vos questions et diffuser quelques photos.

Le prix s'élève à 180€, payables en une seule fois en octobre ou en 3 fois (60€ début octobre, 60€ début novembre et 60€ début décembre). En cas de problème financier, merci de vous rapprocher de l'établissement.

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de Mme Bernier. Elles sont à compléter et à rendre avant le vendredi 19 septembre.

Merci de vérifier dès maintenant la durée de validité de la carte d'identité de votre enfant (*elle est de 10 ans pour les mineurs*).

C. BERNIER, professeur d'Allemand et organisatrice du jumelage

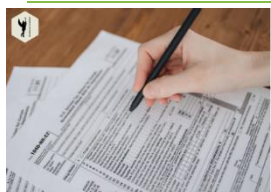
5^e



4^e



• Fiches individuelles de renseignements :



Une fiche individuelle de renseignements a été remise à chaque élève le mardi 2 septembre par le professeur principal. Ce document soigneusement complété doit être remis au professeur principal le lundi 8 septembre.

Merci de respecter les délais imposés.

G. Vigreux, responsable des niveaux 5^e – 4^e



• Réunion d'information de rentrée :



La réunion d'information 5^e - 4^e se déroulera le jeudi 18 septembre à partir de 18h15. Les parents seront accueillis dans la cour collège par le professeur principal de leur enfant. Ce jour-là des informations diverses concernant la scolarité de leur enfant leur seront communiquées.

Veillez réserver cette date.

G. Vigreux, responsable des niveaux 5^e – 4^e



• Fiches individuelles de renseignements :



Une fiche individuelle de renseignements a été remise à chaque élève le mardi 2 septembre par le professeur principal.

Ce document soigneusement complété doit être remis au professeur principal ou à Mme Duez, responsable des 3^e, le lundi 8 septembre si cela n'a pas déjà été fait.

C. Descamps, A. Dubaille, C. Duez, D. Nowak, professeurs principaux de 3^e

• Réunion d'information de rentrée :



Elle se déroulera le jeudi 11 septembre à partir de 18h15. Les parents suivront les pancartes de signalisation à l'entrée de l'établissement. Les événements et examens importants de l'année seront présentés et les parents pourront poser leurs questions s'ils le souhaitent.

À cette occasion, nous procéderons à l'élection des parents correspondants.

Veillez réserver cette date.

C. Duez, responsable du niveau 3^e

• Brevet des collèges :



En prévision de l'inscription aux examens du brevet des collèges, nous invitons les élèves de 3^e à vérifier que leur pièce d'identité (*carte ou passeport*) est en cours de validité et à en donner une copie imprimée sur une feuille format A4 non découpée à leur professeur principal ou à Mme Duez au plus vite et avant la fin du mois de septembre.

Si cette pièce d'identité n'est plus en cours de validité, nous invitons les familles à en faire la demande au plus vite. En attendant, nous prendrons la photocopie de l'ancienne pièce d'identité.

Pour rappel, les épreuves officielles du brevet des collèges se dérouleront en fin d'année scolaire. Les dates vous seront communiquées dès qu'elles seront publiées.

C. Duez, responsable du niveau 3^e

• Séjour en Normandie – Plages du débarquement :



Dans le cadre du devoir de mémoire, une sortie de 3 jours (du mercredi 10 au vendredi 12 juin) est proposée aux élèves de 3^e sur les plages du débarquement en Normandie.

Au programme de cette sortie : le mémorial de Caen, Airborne Museum, Ste Mère Eglise, le musée du Débarquement d'Arromanches, le cimetière américain de Colleville sur Mer, le cimetière allemand de la Cambe, Normandy American Cemetery Visitor Centre et les plages du débarquement dont la pointe du Hoc et son musée.

Le coût de cette sortie s'élève à 300€, il comprend les visites, la pension complète au village-vacances Le Conquérant de Dives-sur-Mer et l'assurance (*annulation, assistance, rapatriement...*).

Les réservations ont été faites sur la base de 75 inscrits. Les élèves intéressés sont priés de remettre le coupon d'engagement dès le lundi 8 septembre (*sur les temps de récréation ou de repas*) en main propre à Mme Duez accompagné d'un chèque de 100€ non remboursables qui vaut engagement.

Une fois les inscriptions confirmées aux 75 premiers inscrits, 4 chèques de 50€ seront à remettre à Mme Duez, chacun d'eux sera prélevé début novembre, janvier, mars et mai.

Pour toute question, merci de s'adresser à Mme Duez, adjointe de direction via la messagerie EcoleDirecte.

C. Duez, responsable du niveau 3^e



• Stage d'observation de décembre - Parcours Avenir :



Ce stage aura lieu du lundi 1^{er} au samedi 6 décembre. Les conventions de stage 3^e ont été distribuées ce mardi 2 septembre en 3 exemplaires aux élèves qui n'étaient pas venus les chercher en fin d'année. Les trois sont à rendre au plus vite à Mme Duez, responsable du niveau 3^e pour vérification et signature. Deux d'entre eux seront ensuite restitués à l'élève (*1 exemplaire sera à conserver par la famille et le second sera remis à l'entreprise*).

Vous trouverez sur le site de l'établissement, dans l'onglet « *infos pratiques, document à télécharger* » un exemplaire de la convention ainsi que des informations complémentaires, si besoin, au sujet du nombre d'heures à effectuer.

C. Duez, responsable du niveau 3^e



Lycée



• Séjour à Rome :



Une réunion d'information concernant le séjour à Rome du lundi 13 au vendredi 17 octobre aura lieu le jeudi 2 octobre à 18h en salle de conférence St Gabriel. Un code portillon sera envoyé via la messagerie *EcoleDirecte* aux familles des élèves participant au voyage.

Par ailleurs, la carte d'identité ou le passeport de l'élève, l'autorisation de sortie du territoire français (*accompagnée de la photocopie recto/verso de la pièce d'identité du/des signataire(s) et d'une photocopie du livret de famille*), et la carte européenne d'assurance maladie de l'élève devront être remis au plus tard lors de la réunion pour éviter tout oubli de dernière minute.

S. Devey, S. Fiévet, S. Migalski, F. Vanhove, professeurs organisateurs du séjour



• Tests de positionnement :



Les tests de positionnement s'adressent à tous les élèves des établissements publics et privés sous contrat qui entrent en 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle.

Ils sont la première étape de l'accompagnement personnalisé qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale, et leurs compétences mathématiques, essentielles tant dans la vie personnelle ou professionnelle que pour la poursuite de leurs études. Ces tests sont une aide aux enseignants pour mieux cibler et organiser cet accompagnement.

Les tests se dérouleront suivant le planning ci-dessous (*10 minutes de préparation et 50 minutes de passation par discipline*) en français et en mathématiques. Ils fournissent des repères au début de la scolarité des élèves au lycée et n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble des compétences d'un élève entrant en 2^{nde}.

En français : le test de positionnement est construit autour de trois domaines : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et la compréhension du fonctionnement de la langue.

En mathématiques : le test de positionnement est construit autour de quatre domaines principaux : organisation et gestion des données, nombres et calculs, géométrie et le calcul littéral.

Les résultats de votre enfant vous seront remis et commentés par le lycée juste avant ou après les congés scolaires de Toussaint.

Le jour des passations, les élèves doivent disposer de feuilles de brouillon et de stylos, d'un casque audio ou d'écouteurs (*pour la séquence de français*).

Aucun autre matériel n'est autorisé (*dictionnaires et calculatrices interdits*).

	2 ^{nde} A		2 ^{nde} B	
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2
Français Salle 088	Jeu. 11 sept. 15.25 – 16.20	Jeu. 18 sept. 15.25 – 16.20	Jeu. 11 sept. 13.20 – 14.15	Jeu. 18 sept. 13.20 – 14.15
Mathématiques Salle 088	Ven. 12 sept. 8.40 – 9.35	Ven. 19 sept. 8.40 – 9.35	Ven. 12 sept. 11.40 – 12.35	Ven. 19 sept. 11.40 – 12.35

S. Devey, responsable du niveau 2^{nde}



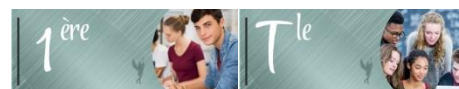
• **Réunion d'information de rentrée :**



Une réunion d'information pour les familles des élèves de 2^{nde} avec les professeurs principaux se déroulera le mardi **23 septembre** à partir de 18h15.

Merci de réserver cette date.

S. Devey, responsable du niveau 2^{nde}



• **Réunion d'information de rentrée :**



Une réunion d'information pour les familles des élèves de 1^{ère} et T^{le} avec les professeurs principaux se déroulera le jeudi **25 septembre** à partir de 18h15 en salle de classe.

Cette dernière abordera les temps forts de l'année, notamment les épreuves du baccalauréat et l'accompagnement des élèves à l'orientation.

Merci de réserver cette date.

S. Migalski, responsable des niveaux 1^{ère} – T^{le}

C. Duriez, S. Fiévet, professeurs principaux du niveau 1^{ère}

F. Vanhove, A. Bona, S. Migalski, A. Gilleron-Gary, professeurs principaux du niveau T^{le}



• **Baccalauréat 2026 :**



En prévision de l'inscription aux épreuves du baccalauréat, les élèves de T^{le} sont priés de ramener les documents suivants à leur professeur principal au plus tard le vendredi 3 octobre :

→ Photocopie recto/verso de la carte d'identité/passeport en cours de validité ;

→ Photocopie de l'attestation de recensement ou de la journée défense et citoyenneté (JDC...).

Merci de vérifier la date de validité du document d'identité.

Pour rappel, la carte d'identité est valable 10 ans pour un élève mineur. Dans le cas contraire, nous invitons la famille à effectuer une demande de renouvellement au plus vite. En attendant nous prendrons la photocopie de l'ancienne pièce d'identité.

Par ailleurs, une copie du relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de 1^{ère} a été remise aux élèves de T^{le} par les professeurs principaux ce lundi 1^{er} septembre. Merci de la conserver, de la vérifier et de nous signaler toute anomalie le plus rapidement possible.

Pour rappel, ce document est téléchargeable depuis le compte Cyclades de l'élève.

S. Migalski, responsable du niveau T^{le}



Internat

• Planning de la semaine :



INSTITUTION ST MICHEL SOLESMES

MA SEMAINE À L'INTERNAT

DU : 08/09

AU : 14/09



ACCOMPAGNER
ENCOURAGER
RÉUSSIR

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
8.15 8.35 Dépôt des valises				Dépôt des valises
17.45 18.45 Étude surveillée	Étude surveillée	Étude surveillée	Étude surveillée	À INSCRIRE DANS VOTRE AGENDA 11/09 : • Anniversaires du mois 18/09 : • Jeudi de la pastorale • Élection des délégués ANNIVERSAIRES DE LA SEMAINE Maeva D. (13)
18.45 19.45 Repas	Repas	Repas	Repas Anniversaires du mois	

Bonne semaine à tous !

C. Laliberté, I. Ledieu, P. Lenaars, surveillants d'internat



Restauration

• Menu de la semaine :

INSTITUTION ST MICHEL SOLESMES

MENUS DE LA SEMAINE À LA CANTINE

DU : 08/09

AU : 12/09



	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
DEMI-PENSION	Aiguillettes de poulet au thym Beignets au colin sauce tartare Pommes de terre au paprika Piperade	Filet de lieu sauce Bordelaise Sauté de bœuf au curry Riz pilaf Haricots beurre persillés	Steak burger au veau Gratin de colin à la Normande Cœur de blé Epinards à la crème	Tortellinis au fromage Tortellinis ricotta épinards Mélange de salades	Waterzooi de merlu Rougail de saucisses fumées Purée de pommes de terre Petits pois au jus
OPEN CAFÉ	Panini Sandwich Pasta-box Savoyard Fromage Poulet crudités Carbonara	Maroilles jambon Jambon Thon crudités	Steak Fromage Poulet crudités	Kebab Fromage Poulet crudités Bolognaise	Steak haché Jambon Thon crudités
INTERNAT	Croissant au jambon Salade verte	Pavé fromager Cœur de blé Petits pois au jus	Brochette de poisson Semoule Salsifis à l'étuvée	Boulettes au soja à la tomate et au basilic Purée Ratatouille du chef	

Bon APPETIT

L'équipe Api restauration



Coupons réponses

Coupon réponse « Séjour Morbecque »

☐ coupon distribué aux élèves

☐ coupon distribué aux élèves inscrits

☒ coupon disponible à l'accueil

À remettre au professeur principal le **vendredi 12 septembre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de 6^e :

☐ autorise(nt) leur enfant à participer au séjour à Morbecque du mercredi 15 au vendredi 17 octobre et joigne(nt) 3 chèques d'un montant de 57€ et 1 chèque de 59€ à l'ordre de l'OGEC St Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

☐ n'autorise(nt) pas leur enfant à participer au séjour.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :



Coupon réponse « Séjour en Normandie »

☒ coupon distribué aux élèves

☐ coupon distribué aux élèves inscrits

☐ coupon disponible à l'accueil

À remettre à Mme Duez, responsable du niveau 3^e le **lundi 8 septembre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de 3^e :

☐ autorise(nt) leur enfant à participer au séjour en Normandie du mercredi 10 au vendredi 12 juin et joigne(nt) 1 chèque d'un montant de 100€ (non remboursés en cas de désistement) à l'ordre de l'OGEC St Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

☐ n'autorise(nt) pas leur enfant à participer au séjour.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :